dia ses lettres patentes, confirmant cette fondation, le 12 mai 1678. Le premier aumônier du fort fut le Père Gabriel de la Ribourde, qui était arrivé en Canada en 1670; en 1680, il fut mis à mort par les Outaouais, à l'âge de 70 ans. Le Père Crespel trouva que la vie était agréable dans ce nouveau poste; il y resta deux ans, après quoi il fut rappelé à Montréal, au printemps de 1635. Dans le cours de la même année, il fut envoyé au fort Saint-Frédéric.

BOR

e à

ipli

oris

ore

de

our

mo-

ges

; la

uva

res,

ou-

OU

être

-est

ieur

om-

nte-

, ce

r de

elle-

iter'

rner

: ; il

lace,

Sur le côté ouest du lac Champlain est une pointe de terre qui s'avance dans les eaux du lac et qui s'appelle Pointe à la Chevelure. Au nord de cette pointe le lac forme une grande baie, tandis qu'au sud il se rétrécit considérablement. C'est là, sur cette pointe, que s'élevait le fort Saint-Frédéric. Ce nom a disparu de ces lieux avec le fort dont il ne reste que quelques ruines de peu d'importance. Le village actuel de Crown Point ne s'élève pas sur son emplacement mais à plusieurs milles plus au sud. Le fort Saint-Frédéric fut construit en 1727 sur les ordres de M. de Beauharnois, Gouverneur de la Nouvelle-France et fut ainsi appelé en l'honneur du comte Frédéric Phélippeaux, alors ministre de la marine en France; il a été aussi appelé fort Beauharnois. En 1759, Bourlamaque, ne se sentant pas assez fort pour résister à l'armée anglaise commandée par le général Amherst, et de beaucoup supérieure, fit sauter la place et se replia sur l'Ile-aux-Noix. Le général anglais trouvant la situation très importante au pointe de vue stratégique, et elle l'était en effet, fit commencer aussitôt, à quelque distance du fort en ruine, de nouvelles fortifications qui coûtèrent fort cher et furent ensuite complètement inutiles.

Le fort Saint-Frédéric eut son premier aumônier résidant dans l'automne de 1732; c'est du moins ce que l'on doit conclure d'après le registre du fort. (1) Ce fut un Récollet, le Père Jean-Baptiste Lajus, qui écrivit son premier acte, le 23 novembre 1732. Il fut remplacé par le Père Pierre-Baptiste Resche, autre Récollet, qui eut lui-même pour successeur, dans les premiers mois de 1735, le Père Bernardin de Gannes. Le nom de ce Récollet apparaît deux fois dans le registre, cette année-là. Le 25 novembre 1735, c'est notre Récollet, le Père Emmanuel Crespel, qui y appose sa signature pour la première fois.

⁽¹⁾ La bibliothèque du Parlement de Québec possède une copie de ce registre : C'est cette copie que nous avons consultée.